

# CHAMPIONNAT NOUVELLE-AQUITAINE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS PROMOTION

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

### **I - CONDITION DE PARTICIPATION**

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert à **1 seule équipe par club de Nouvelle-Aquitaine** qui n'a pas déjà une équipe en divisions du Championnat de Nouvelle-Aquitaine par équipes 2020.

Le nombre d'équipes sera limité à **20** et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

- **POUR LES MEMBRES DES EQUIPES** : Cf. Règlements Généraux du Vade-Mecum Sportif 2020. Ouvert aux joueurs nés le **4 septembre 1970 ou avant**.

### **II – FORME DE JEU**

Interclubs par équipes de 12 équipiers au maximum (6 joueurs).

Epreuve sur 2 jours

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores par jour seront retenus.

Les 4 meilleures équipes joueront en 2<sup>ème</sup> division en 2021.

### **III – ENGAGEMENT**

- Confirmation de participation sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mercredi 5 août 2020 à minuit**.

- Inscription des joueurs sur Internet <http://xnet.ffgolf.org> avant le **vendredi 28 août 2020 à minuit**.

- Les droits d'inscription s'élèvent à **190€ par équipe** payable **par chèque à la Ligue de Nouvelle-Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipiers restera acquis à la Ligue.

### **IV – PRIX**

Les équipes montant en 2<sup>ème</sup> division recevront un souvenir.